



Regroupement national
des conseils régionaux
de l'environnement
du Québec



3 mars 2003, Québec



Commission sur le
développement durable
de la
production porcine
au Québec



LE RNCREQ

- Fondé en 1991
- Mandat :
 - Promouvoir une vision nationale du développement durable au Québec
 - Représenter l'ensemble des 16 conseils régionaux en environnement (CRE)
 - Œuvrer dans la plupart des grands dossiers environnementaux





LES CRE

- Le premier CRE a plus de 25 ans...
- Plus de la moitié des CRE existaient avant 1995
- 1500 membres en 2002/2003 (organismes environnementaux, gouvernements locaux, organismes parapublics, corporations privées, membres individuels)





LES CRE

Mandat :

- Promouvoir la protection de l'environnement et le **développement durable** au Québec.





LES CRE

Mandat (suite) :

- Regrouper et représenter des organismes ou groupes environnementaux ainsi que des organismes publics ou privés, des entreprises, des associations et des individus intéressés par la protection de l'environnement et par la promotion du développement durable d'une région.





LES CRE

Mandat (suite) :

- Favoriser la concertation et les échanges avec les organisations de la région et assurer l'établissement de priorités et de suivis en matière d'environnement dans une perspective de développement durable.





LES CRE

Mandat (suite et fin) :

- Favoriser et promouvoir des stratégies d'actions concertées en vue d'apporter des solutions aux problèmes environnementaux et participer au développement durable de la région (par de la sensibilisation, de la formation, de l'éducation et d'autres types d'action).





Précisions sur le développement durable...





Précisions sur le développement durable...

Pour les CRE, mettre en pratique le développement durable, c'est considérer la **société**, l'**économie** et l'**environnement** comme des éléments d'un même système où ils s'appuient mutuellement et sont automatiquement pris en compte **AVANT** toute décision.





Précisions sur le développement durable...

Définition de la Commission Bruntland (1987) :

« Le développement durable est le développement qui répond aux **besoins** du présent sans compromettre la capacité des **générations futures** de répondre aux leurs ».





Précisions sur le développement durable...

Deux concepts ressortent de cette définition :

- Le concept de **besoin**, mais le besoin d'une meilleure qualité de vie plutôt que de davantage de biens matériels.
- L'idée de **limitations** car la croissance économique ne peut être infinie, du fait du caractère limité de la biosphère.





Précisions sur le développement durable...

Cependant, le développement durable reste une **option économique** plutôt qu'une solution de rechange à l'économie. Le développement durable ne propose pas d'ignorer l'économie, mais simplement de l'aborder dans une perspective sensiblement différente.





Comment appliquer le concept de développement durable en agriculture?





Le développement durable en agriculture...

D'un point de vue environnemental, une agriculture durable doit :

- **Respecter l'écosystème sol (régénération naturelle et érosion)**
- **Maintenir une bonne qualité des eaux souterraines et de surfaces**
- **Préserver les écosystèmes (boisés, marais, bandes riveraines, etc.)**

...





Le développement durable en agriculture...

...

- Les cultures elles-mêmes doivent s'intégrer à l'écosystème local et doivent pour cela être diversifiées.
- La **technologie peut** être d'un grand secours pour palier des pratiques qui entraînent de lourds impacts environnementaux. Toutefois, elle ne doit pas les encourager ni les justifier. **La technologie doit servir des projets environnementalement et socialement acceptables dès leur conception.**





Le développement durable en agriculture...

D'un point de vue économique, il faut considérer que :

- La biosphère est un espace limité. Par conséquent, la croissance économique (basée sur l'exploitation des ressources) est nécessairement limitée aussi.
- Il faut pour cela distinguer croissance et développement et favoriser ce dernier.

...





Le développement durable en agriculture...

...

- L'évaluation économique de tout projet doit inclure les coûts induits par la dégradation de l'environnement
- Les incitatifs économiques doivent favoriser les bonnes pratiques (écoconditionnalité).





Le développement durable en agriculture...

D'un point de vue social, une agriculture durable doit veiller à :

- Servir l'intérêt général au détriment d'intérêts particuliers, pour une meilleure justice sociale.
- Éviter la déresponsabilisation des individus, des sociétés et des États (par dilution des tâches).
- Favoriser les initiatives locales ayant des retombées locales.





Le cas révélateur de la production porcine au Québec...





La production porcine au Québec...

“Il a fallu que l'élevage de porc devienne intensif dans plusieurs régions du Québec pour que s'ouvrent les yeux : la pollution n'est pas une exclusivité des usines situées en milieu urbain. Les activités agricoles peuvent en effet, elles aussi, causer des dommages à l'environnement et à la qualité de vie. [...] Depuis longtemps les agriculteurs élèvent des porcs et aucun drame n'a surgi tant qu'il s'agissait de quelques bêtes par ferme. Les ennuis ont commencé avec la concentration. Concentration de plusieurs centaines et maintenant milliers de bêtes dans une même porcherie, et concentration de plusieurs de ces porcheries dans une même zone. [...] Les voisins se plaignent des odeurs et affirment qu'elles sont parfois insoutenables. [...], le fumier ne trouve pas assez de débouchés et, pour diverses raisons, il contamine les eaux souterraines et de surface.”

- **QUÉBEC SCIENCES, Février 1979**





La production porcine au Québec...

Pourquoi n'a-t-on toujours pas mis un terme à ces problèmes environnementaux?

Il est nécessaire de comprendre les échecs du passé pour prendre les bonnes décisions du futur.

Il faut donc, avant tout, répondre à cette question.





La production porcine au Québec...

Selon nous, ces problèmes existent toujours pour 3 raisons principales...

- 1) Une mauvaise gestion des déjections animales**
- 2) Un manque de volonté politique**
- 3) Un manque d'efforts de sensibilisation**





La production porcine au Québec...

1) Mauvaise gestion des déjections animales

Le RNCREQ estime que les déjections animales n'ont pas été considérées à leur juste valeur, c'est-à-dire avant tout comme une source d'éléments nutritifs à exploiter au bénéfice du système auquel ils appartiennent.

Par conséquent, le contrôle de la pollution d'origine agricole ne s'est pas appuyé sur une réglementation qui favorise les processus naturels.





La production porcine au Québec...

2) Manque de volonté politique

Le RNCREQ considère que cette problématique a souffert d'un manque important de volonté politique.

Il n'y a pas eu d'engagement formel de tous les acteurs impliqués, en commençant par la reconnaissance commune que la problématique existe.





La production porcine au Québec...

3) Manque d'efforts de sensibilisation

Les différentes mesures visant à résoudre la problématique n'ont pas été accompagnées d'efforts de sensibilisation suffisants auprès de la population, des agriculteurs et des décideurs.





Suite à ce constat, quelles sont les **recommandations du RNCREQ** pour le développement durable de la production porcine?





Les recommandations du RNCREQ

Contre une mauvaise gestion des **déjections animales**, le RNCREQ recommande...

- **De considérer les déjections animales comme un élément fondamental à valoriser pour réduire les impacts de la production porcine**
- **De favoriser des pratiques de gestion des intrants qui favorisent leur efficacité et qui diminuent l'utilisation d'engrais minéraux ...**





Les recommandations du RNCREQ

...

- **D'encourager l'élevage sur litière**
- **De trouver des méthodes alternatives de traitement et de compostage des fumiers**
- **De réduire les émissions de gaz à effet de serre**





Les recommandations du RNCREQ

Pour promouvoir une **volonté politique affirmée** et des moyens appropriés, le RNCREQ recommande...

- **Que le gouvernement fasse une planification plus intégrée et cohérente du développement agricole au Québec**
- **Qu'il mette fin au laxisme dans l'application de la réglementation environnementale**
- **Qu'il utilise davantage les instruments économiques**





Les recommandations du RNCREQ

Le RNCREQ recommande plus d'efforts pour la **sensibilisation et la formation**, grâce à...

- **Une campagne de sensibilisation des consommateurs**
- **Davantage d'information et de formation des agriculteurs et futurs exploitants**
- **La mise en place de fermes-vitrines**





Les recommandations du RNCREQ

Et plus spécifiquement, le RNCREQ recommande...

- De favoriser le **bassin versant** comme unité de gestion
- D'appuyer l'**agriculture biologique**
- Une protection accrue des **rives et des cours d'eau**

...





Les recommandations du RNCREQ

...

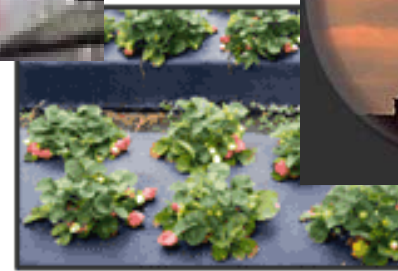
- De réduire l'usage des pesticides
- D'assurer une meilleure planification régionale des aménagements et du développement du territoire agricole.





CONCLUSION





Merci de votre participation!

Conception et design : Rose-Hélène Philippot, RNCREQ